



# Formation en accidentologie routière automobile avec l'utilisation du logiciel Virtual Crash version 4.0 (et 5.0)

Informations générales – Dates : du 09 au 13/10/2023

## Objectifs :

- Connaître les méthodes de recueils en accidentologie
- Savoir recueillir les données sur le terrain
- Savoir examiner un véhicule en accidentologie
- Connaître les données électroniques disponibles
- Utiliser le logiciel VCrash 4.0 (5.0)
- Améliorer ses connaissances sur le logiciel
- Découvrir des astuces d'utilisation du logiciel
- Mettre en œuvre le logiciel pour réaliser des reconstructions d'accidents de la circulation
- Anticiper et connaître les bases du RGPD
- Savoir réaliser les expertises en accidentologie et mettre en œuvre une reconstruction à l'aide du logiciel VCrash version 4.0 (et 5.0).

## Prérequis :

- Etre expert ou ingénieur
- Posséder un ordinateur portable avec licence MICROSOFT, WINDOWS 8 à minima, DirectX version 9 ou OPEN GL et Application 64 bits (pour VCrash 5.0)

## Public concerné :

- Accidentologues
- Experts Judiciaires et /ou en automobile
- Technicien en Automobiles
- Forces de l'Ordre
- Intervenants en sécurité routière

## Méthodes et moyens pédagogiques :

- Présentation PowerPoint – Vidéos
- Examens de véhicules et lieu
- Exemples issus de la pratique (cas, procès-verbaux, etc.)
- Utilisation du logiciel Virtual Crash 4.0 (5.0)

## Animateurs :

- Philippe MALBETH, expert et formateur VCrash France
- Marc PUECH, expert et responsable VCrash France

## Délais et modalités d'accès

L'inscription à la formation est validée après réception du bon de commande et de l'analyse du besoin du futur stagiaire qui sont à adresser par courriel à l'adresse suivante : [contact@vcrash.fr](mailto:contact@vcrash.fr).

L'accès en formation est confirmé à la réception de la convention signée 24h avant le démarrage après règlement du coût pédagogique.

**Effectif :** 15 maximum

**Durée :** 5 jours (du lundi au vendredi, 09h00-12h30 / 14h00-17h30)

**Lieu :** TOULOUSE

**Tarif 2023 :** A partir de 2 800,00 € TTC

## Programme

- Questionnaire initial  
# # # # # # # #
- Jour 1 - Examens de véhicules :
  - Théorie en salle, exemples de procès-verbaux, etc.
  - Examens physiques de véhicules, analyses des chocs, dynamiques, etc.
  - Exploitations des données contenues dans les véhicules (boîtiers calculateurs, GPS, etc.)
  - Intégration et modélisation des modèles dans le logiciel VCrash
  - Incidences des formes 3D dans la reconstruction
  - Adopter les bonnes pratiques
- Jour 2 - Examen d'un lieu d'accident :
  - Théorie en salle, explications de toutes les méthodes possibles de relevés, etc.
  - Examen d'un lieu d'accident avec réalisation d'un relevé
  - Intégration et modélisation du lieu dans le logiciel VCrash
  - Incidences des lieux pour les reconstructions
  - Adopter les bonnes pratiques
- Jour 3 - Méthodes de calculs en accidentologie :
  - Energies, EES, quantité de mouvement, etc.
  - Les formules de cinématique
  - Les préparations des calculs avant intégration dans le logiciel VCrash
- Jour 4 - Réalisation d'une reconstruction avec le logiciel VCrash :
  - Cas pratiques à partir de cas réels
  - Mise en œuvre du logiciel
  - Réalisation de reconstructions
  - Adopter les bonnes pratiques
- Jour 5 - Conseils et méthodes pour les expertises en accidentologie (le RGPD) :
  - En matière pénale (parquet et instruction)
  - En matière civile
  - En tant que techniciens indépendants
- Questionnaire final  
# # # # # # # #

## Suivi et évaluation

- La participation au stage est validée par la signature des feuilles de présence
- Le résultat de l'action sera apprécié par l'évaluation de fin de stage réalisée sur place
- Une attestation de formation sera remise à l'issue de la formation

*Les programmes des journées pourraient être répartis différemment en fonction des disponibilités des ateliers – formateurs – intervenants.*

*Tout le programme sera réalisé sur la semaine.*

*Les personnes en situation de handicap sont les bienvenues. Nous contacter pour voir les éventuels aménagements à effectuer en collaboration avec nos partenaires.*

*Indicateurs de résultats :*

*Taux de satisfaction stagiaire 2022 : 90 %*

*Taux d'atteinte des objectifs 2022 : 83,40 %*

Organisme de formation enregistré sous le N° 83 15 03144 15  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

AAE Innovation

5 rue Gutenberg 15000 AURILLAC

Contact : Marc PUECH 06.71.27.21.95 Courriel : [puech-marc@wanadoo.fr](mailto:puech-marc@wanadoo.fr)

Organisme de formation enregistré sous le N° 83 15 03144 15

SAS capital de 106 800 € - Siret 482 545 191 00025 - RCS Aurillac – APE 6621Z

TVA intracommunautaire FR 19482545191